

*Questions orales*ON DEMANDE LE RENVOI DES MODALITÉS DE L'ACCORD AU
COMITÉ PERMANENT

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Madame le Président, dans une lettre à mon collègue, le député de Selkirk-Interlake, datée du 18 octobre, le ministre de la Défense nationale a dit que cet accord serait signé d'ici quelques semaines. Je voudrais que le ministre nous en dise un mot. D'autre part, va-t-il tenir la promesse que son prédécesseur, qui se cache sous un déguisement, a faite à la réunion du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale le 24 mars 1982? Comme nous pouvons le lire à la page 22 des *Procès-verbaux*, le ministre a déclaré:

... rien ne s'opposerait à la divulgation non seulement du fait qu'il y aurait accord, mais encore de toutes ses modalités, dès que les négociations seraient terminées...

Avant que d'autres ententes ne soient conclues à l'égard des essais de missiles de croisière ou d'autre chose, le ministre va-t-il communiquer au comité permanent toutes les modalités de l'accord sur la défense, la lettre que le président Reagan a adressée au premier ministre pour demander cet accord et la réponse du premier ministre, avant que les négociations sur les essais des missiles se poursuivent?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): La première réponse, madame le Président, c'est que les négociations concernant l'accord de défense pourraient s'achever d'ici quelques semaines. Je n'en suis pas certain, car on a soulevé récemment de nouvelles questions qu'il faudra régler avant de pouvoir signer une entente.

Mlle Jewett: Il y a l'opinion publique, notamment.

M. MacEachen: Pour ce qui est de la deuxième question, je vais étudier les engagements pris par mon prédécesseur. Si le député l'a fidèlement cité, sa promesse semble raisonnable et je me ferai un plaisir de suivre son sage exemple à cet égard.

* * *

[Français]

LE PROGRAMME D'ISOLATION THERMIQUE DES
RÉSIDENCES CANADIENNES

LE PRÉSUMÉ VOL DE SUBVENTIONS

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Madame le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Depuis plusieurs mois, des vendeurs itinérants se promènent en Gaspésie de même que dans plusieurs parties du Canada pour vendre des matériaux isolants à \$20 le sac, alors que ces mêmes matériaux peuvent être achetés à \$9 chez les marchands locaux. On vend aussi des coupe-bise à \$100 alors qu'ils peuvent être obtenus à \$30. Les factures aux clients sont toujours de l'ordre de \$350 et payables à même les subventions relatives au Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes. Plusieurs propriétaires acceptent ces matériaux ne sachant même pas quoi en faire. Ils les donnent aux voisins, ou on s'en sert pour isoler les chalets, les garages ou les laissent traîner dans les cours. Ma question est donc la suivante: Est-ce que l'honorable ministre peut dire à la Chambre si son gouvernement entend endurer longtemps ce vol de subventions du Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes, compte tenu du fait que ces sommes d'argent seraient beaucoup plus utiles à la création d'emploi dans la

circonscription de Gaspé, où le taux de chômage est de 50 p. 100?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, justement hier lorsque j'ai répondu à des questions à la Chambre, j'ai dit que j'allais faire la révision de ce programme. Je concède que présentement des gens abusent du système, abusent vraiment des dollars des contribuables. Alors j'ai l'intention d'essayer de combiner certains de ces programmes pour m'assurer que nous obtenions les résultats recherchés, c'est-à-dire la conservation de l'énergie, mais en même temps, pour éliminer la fraude contre le gouvernement et pour que ceux qui bénéficient de ces programmes contribuent de leur argent plutôt que de profiter uniquement de l'argent du gouvernement canadien.

* * *

[Traduction]

LES CHEMINS DE FER

L'UTILISATION DES SOMMES ANNONCÉES

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Madame le Président, je voudrais poser ma question au ministre des Transports. Peut-il expliquer de quelle façon seront employés les 400 millions de dollars dont a parlé le ministre des Finances dans son exposé de cette semaine en ce qui concerne l'expansion et la modernisation des services ferroviaires? Cette somme doit-elle être considérée comme une subvention, comme une avance de fonds, comme étant partie de la solution du problème posé par le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau ou comme partie du Fonds de développement de l'Ouest, ou bien les deux?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, malheureusement, je ne puis donner beaucoup de précisions ce matin. En passant, je suis gré au ministre des Finances de nous avoir accordé ce crédit en surcroît des sommes annoncées précédemment pour favoriser le règlement de la question du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau et pour amener une expansion d'envergure dans les services ferroviaires de l'Ouest. En temps opportun, j'annoncerai l'utilisation que nous réserverons au moindre de ces dollars, mais je ne suis pas hélas en mesure de le faire en ce moment. Cette décision prouve assurément que le gouvernement est déterminé à résoudre le problème et à donner de l'expansion aux services ferroviaires dans l'Ouest.

LE NOMBRE D'EMPLOIS PROJETÉS

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Le ministre est-il en mesure de dire à la Chambre si cette somme de 400 millions de dollars fait partie de l'ensemble des subventions ou s'il s'agit simplement d'une avance aux sociétés ferroviaires pour que celles-ci améliorent au plus vite leur capacité de transport? Je crois que c'est là une question très importante. Si la seconde hypothèse est la bonne, combien cela créera-t-il d'emplois et quand?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): C'est exactement ce que je ne puis dire ce matin, comme je viens de le préciser. Je répondrai toutefois que cela ne concerne pas le Fonds de développement de l'Ouest, mais bien le projet relatif au transport ferroviaire de l'Ouest. Le ministre des Finances a dit hier, si je me souviens bien, que cela représentait 400,000 années-personnes en fait de nouveaux emplois.